

## Lycéens en Avignon

NOR : MENE1515764C  
circulaire n° 2015-111 du 15-7-2015  
MENESR - DGESCO B3-4

---

Texte adressé aux préfets de région (directions régionales des affaires culturelles) ; aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie - directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie - inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux délégués académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle ; aux chefs d'établissement d'enseignement ; aux directrices et directeurs des délégations régionales du réseau Canopé

---

### 1. Présentation

Le ministère en charge de l'éducation nationale a conclu en 2004 un partenariat avec le Festival d'Avignon pour le développement de l'opération Lycéens en Avignon. Destinée à la fois aux lycéens et aux enseignants, cette opération se déroule pendant le Festival d'Avignon chaque année au mois de juillet et s'appuie sur sa programmation. Elle a pour objectif de favoriser le rayonnement du théâtre dans l'institution scolaire et, grâce à un programme d'accompagnement artistique et pédagogique, de contribuer à la formation du spectateur à partir de l'expérience festivalière d'Avignon.

Une convention cadre lie depuis 2007 le ministère en charge de l'éducation nationale, l'association Festival d'Avignon et l'association Centre de jeunes et de séjour du Festival d'Avignon (Ceméa) qui assure la réalisation de l'opération. Celle-ci participe pleinement des objectifs du parcours d'éducation artistique et culturelle ([circulaire n° 2013-073 du 3 mai 2013](#) et [arrêté du 1er juillet 2015](#)), du développement de la vie culturelle au lycée ([circulaire n° 2010-012 du 29 janvier 2010](#)), et prend en compte les publics relevant de l'éducation prioritaire.

2. Objectifs et programme pour le festival 2016 (les dates précises, au mois de juillet, seront précisées ultérieurement)

#### a) Objectifs

L'opération, qui accueille élèves et enseignants pendant cinq jours dans les établissements scolaires d'Avignon partenaires, a pour missions de :

- favoriser le rayonnement du théâtre dans l'institution scolaire ;
- former des spectateurs critiques à partir de l'expérience festivalière ;
- encourager une approche plus transversale des arts.

#### b) Programme d'activités

Trois types d'activités sont proposés aux participants :

- spectacles du Festival (de 3 à 5) : préparer les participants à la réception des spectacles puis à l'échange sur les représentations ;

- ateliers d'expression artistique en relation avec les spectacles (échanges sur les pratiques, participation à un atelier, co-animation), principalement animés par les Centres de jeunes et de séjour du Festival (Ceméa), en associant les enseignants à la démarche ;

- rencontres avec les équipes artistiques programmées au Festival d'Avignon et échanges sur leur création (metteurs en scène, chorégraphes, comédiens, danseurs, scénographes, etc.), animées par les Ceméa.

### c) Formation d'enseignants

Un séminaire est organisé, en lien avec le Festival, par l'Association nationale de recherche et d'action théâtrale (Anrat). Il regroupe un public de personnels volontaires de l'éducation nationale et de la culture ; il permet d'aborder l'analyse de spectacles, la lecture de la représentation, les formes d'interventions partenariales auprès des élèves, les questions de méthodologie, d'analyse des besoins en outils et en formation, les modalités de transmission et la question de l'organisation d'une politique académique de sensibilisation du spectateur.

Concernant ce volet de l'opération le transport et l'hébergement sont à la charge des participants.

## 3. Modalités pratiques

### a) Publics concernés

- Élèves de lycées généraux, technologiques et professionnels d'un ou plusieurs établissements, d'une ville, d'un département ou d'une représentation régionale ; une attention particulière est accordée à la parité garçons-filles et aux publics relevant de l'éducation prioritaire ;

- les enseignants, lesquels peuvent également bénéficier d'une formation (Anrat).

L'opération Lycéens en Avignon est réalisée dans le cadre d'une sortie scolaire facultative et s'inscrit dans le cadre de l'action éducative de l'établissement. Les élèves seront encadrés par leurs professeurs et/ou des adultes appartenant à une des structures partie prenante de l'opération.

### b) Appel à candidature et calendrier

Pour 2016, l'opération est reconduite sur le mode d'un appel à candidature à l'attention des académies, en concertation avec les régions.

11 mars 2016, dernier délai : les établissements intéressés et/ou repérés, soit par le rectorat soit par la région, présenteront un dossier de candidature sur papier libre à adresser au délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (Daac) de leur rectorat, dossier qui sera examiné par les partenaires régionaux.

11 avril 2016 : les rectorats concernés feront connaître à la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) et à l'inspection générale de l'éducation nationale (IGEN) en charge du théâtre, les classes et établissements sélectionnés ainsi que le nombre d'élèves participant à l'opération Lycéens en Avignon.

#### 4. Partenaires

- La direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) en lien avec l'inspection générale de l'éducation nationale (IGEN) : <http://eduscol.education.fr/cid47924/lyceens-avignon.html>

- Le Festival d'Avignon : <http://www.festival-avignon.com/>

- L'association Centres de jeunes et de séjour du Festival d'Avignon : <http://www.cdjsf-avignon.fr/>

- Le Réseau Canopé : <http://www.reseau-canope.fr/>

#### 5. Sites ressources

- Site du Festival d'Avignon : <http://www.festival-avignon.com/>

- Site des Ceméa : <http://www.cemea.asso.fr/>

- Site du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche : <http://www.education.gouv.fr/cid56728/lyceens-en-avignon.html>

- Site de l'Association nationale de recherche et d'action théâtrale (Anrat) : <http://www.anrat.net>

- Le Réseau Canopé produira des dossiers pédagogiques en ligne dans la collection nationale « Pièces démontées », en fonction de la programmation et des régions impliquées dans les créations

- Site Canopé de l'académie de Paris : <http://www.cndp.fr/crdp-paris/>

- Site Canopé de l'académie d'Aix-Marseille : <http://www.cndp.fr/crdp-aix-marseille/>

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche  
et par délégation,  
La directrice générale de l'enseignement scolaire,  
Florence Robine